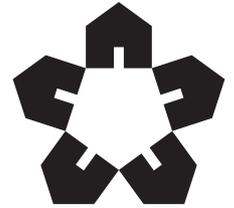


C'est quoi les Commissions de la Ciguë ?



Commission introduction



intro@cigue.ch

La commission introduction se mobilise pour accueillir les personnes en formation et en quête d'un logement. Dans ce tout premier contact humain avec la coopérative, les visiteurs reçoivent un temps et un espace d'échange, ainsi que les premières informations sur la Ciguë. Ensuite, les nouveaux-elles venu-es s'inscrivent sur la liste de diffusion pour recevoir les annonces de colocation (pendant 60 jours, renouvelable). Cet accueil a lieu **tous les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30** au bureau de la Ciguë ; et représente entre 4 à 6 heures d'engagement par semestre pour les bénévoles.

Commission d'attribution



comm.attrib@cigue.ch

Le processus de sélection d'un-e locataire pour une chambre à la Ciguë fonctionne par ce qu'on appelle une « attribution ». Les habitants-es d'un appartement se réunissent et rencontrent un certain nombre de candidats-es puis choisissent leur futur colocataire. Lorsque la Coopérative obtient de nouveaux logements vacants, les attributions des premiers-ères habitants-es se font par la commission d'attribution. Elle est formée de membres bénévoles qui vivent à la Ciguë. Une ou plusieurs soirées d'attribution sont alors organisées, formées de trois ou quatre coopérateurs-trices de cette commission afin de sélectionner les futurs-es habitants-es parmi les nombreuses candidatures. En tant qu'habitant-e de la Ciguë, vous pouvez donc vous portez volontaire pour aider occasionnellement à ce processus d'attribution.

Groupe « tout'ouïe »



mediateur@cigue.ch

En proposant des logements en collocation, la Ciguë offre l'opportunité de vivre une expérience unique et enrichissante, qui pour un bon nombre de coopérateurs-trices représentera des années inoubliables pendant lesquelles ils-elles auront tissé des liens étroits avec leurs colocataires. Toutefois, dans un contexte d'une telle proximité, il arrive que les désaccords prennent des proportions pesantes rendant la cohabitation difficile, tendue voir conflictuelle. À cet effet, le groupe « tout'ouïe », formé de coopérateurs-trices bénévoles, a été mis sur pied. Des colocataires font régulièrement appel à ce groupe pour partager leur malaise et, en fonction du besoin, être accompagnés dans un processus de restauration des liens. Des ateliers découvertes ont régulièrement lieu dans les différentes maisons de la Ciguë, auxquels chacun est le bienvenu.

Plus d'infos : www.cigue.ch/toutouie

Commission de construction



vitali@cigue.ch ou juon@cigue.ch

Les commissions de construction sont des rendez-vous de discussions ouvertes aux coopérateurs-trices sur les orientations à donner aux nouveaux immeubles, visant à la réalisation d'objectifs communs dans nos futures habitations, tant au niveau social, architectural qu'écologique. Elle se réunit ponctuellement selon les besoins et elle est coordonnée par les responsables des projets de construction de la coopérative. Ce groupe de travail, auquel s'ajoutent les architectes mandataires, a lieu durant les phases de concours, d'avant-projet et de projet de nos immeubles.